



3^{ème} FESTIVAL FIDE PASCAL GERFAULT

RÈGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Présentation

Le cercle d'échecs de Cholet organise le samedi 21 et le dimanche 22 Décembre 2024, son 3^{ème} festival FIDE, ce festival est composé de 4 tournois ouverts aux joueurs ayant un elo de moins de 2400. Il a lieu au Centre Social Pasteur, 1 rue du Docteur Emile Maillard 49300 Cholet à la salle du rez-de-chaussée.

Le 3^{ème} Festival Pascal Gerfault est ouvert à l'Handisport. Notre ambition au sein du club est de favoriser l'accès à tous pour une pratique sportive partagée : Scolaire – Étudiants – Actifs – Retraités – Handicapés

Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap au sein du Cercle d'échecs de Cholet a toujours été pour nous une évidence.

Il s'agit d'une démarche volontaire de notre part pour aider les personnes, en situation de handicap moteur, visuel et auditif à briser les barrières sociales et lutter contre l'isolement.

Article 2 : Les tournois

La répartition des joueurs dans les tournois se fait, après la fin du pointage, dans l'ordre décroissant du dernier classement Elo disponible, typiquement 16 joueurs max pour les tournois A, B et C et 32 pour le tournoi D. L'arbitre et l'organisateur se réservent la possibilité de répartir les joueurs non-classés dans plusieurs tournois s'il y en a beaucoup afin de favoriser l'obtention d'un premier classement

Le tournoi A est homologué sous le numéro 64597

Le tournoi B est homologué sous le numéro 64598

Le tournoi C est homologué sous le numéro 64599

Le tournoi D est homologué sous le numéro 64600

Article 3 : Règles du jeu et appariements

Les règles du Jeu de la FIDE et de la FFE en vigueur à la date du 3^{ème} festival FIDE de Cholet sont applicables.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE).

Article 4 : Cadence

Les parties sont jouées à la cadence Fischer de 60 min + 30 s par coup. La notation est donc obligatoire tout au long de la partie.

Article 5 : Programme

Pointage et vérification des licences : samedi 21 Décembre 2024 de 8 h 30 à 9 h 15.

Horaires de Jeu :

Ronde 1 : samedi 21 Décembre à 9 h 30

Ronde 2 : samedi 21 Décembre à 13 h 15

Ronde 3 : samedi 21 Décembre à 16 h 30

Ronde 4 : dimanche 22 Décembre à 9 h 30

Ronde 5 : dimanche 22 Décembre à 13 h 15

Clôture : dimanche 22 Décembre 2024 à partir de 16 h 30.

Les horaires peuvent être adaptés en cas de nécessité.

Article 6 : Inscriptions en ligne uniquement

Le 3^{ème} festival FIDE de Cholet est ouvert aux licenciés A de moins de 2400 Elo et dans la limite de 80 joueurs maximum.

Droits d'inscriptions :

Adultes : 24 € Jeunes : 12 € jusqu'au Mardi 17 Décembre 2024

A partir du Mercredi 18 Décembre ou sur place :

Adultes : 30 € Jeunes : 15 €

Inscription et règlement en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-echecs-de-cholet/evenements/3eme-festival-fide-pascal-gerfault>

Article 7 : Liste des prix et des lots

La liste des prix et des lots est affichée avant la ronde 3, les prix sont répartis à la place.

80% des droits d'inscriptions sont reversés en prix.

Article 8 : Consignes et dispositions spéciales

- a) Après le début de la session de jeu, le délai maximum pour arriver devant l'échiquier est de 30 mn. Par conséquent, le forfait est déclaré après 30 mn de retard.

- b) Signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- c) Les joueurs doivent avoir une attitude convenable
- d) Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu
- e) Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu, à moins qu'ils ne soient totalement éteints. Si un tel appareil produit un son, le joueur perdra la partie. L'adversaire gagnera.
- f) Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser sur un autre échiquier.
- g) Des photos de la salle de jeu et des joueurs pourront être prises pour être postées sur le site Internet de Cholet ainsi que sur le Facebook du club.

Article 9 : Classement

- a) Les classements sont établis au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nul 1/2 point, perte 0 point.
- b) Les joueurs à égalité de points sont départagés par le buchholz tronqué puis à la performance Elo.
- c) Si l'égalité persiste, c'est l'ordre du classement proposé par le logiciel PAPI qui est retenu.

Article 10 : Arbitres et Jury d'appel

Arbitre Principal : Cyprien Denous – AFE 1

Autres Arbitres :

Jury d'appel : Le jury d'appel sera composé de 5 personnes et de 2 suppléants.

Article 11 : Acceptation du règlement

La participation au 3^{ème} festival FIDE Pascal Gerfault implique l'acceptation du présent règlement intérieur que tous les participants s'engagent à respecter.

L'Arbitre Principal

Cyprien Denous
A.F. Elite 1

L'Organisateur

Willy Gerfault